

Gazette n°59

Auffreville Brasseuil



Année 2023

SOMMAIRE

2/3

Editorial

4/5

Communauté Urbaine - Taxe
d'enlèvement des ordures ménagères
2024 - Biochéchets

6

Tarifs municipaux

7/8

Travaux & acquisitions

9/11

Retour sur images

12

Notre école

13/22

Vie associative

23

Informations pratiques

Agenda



Lundi 25 mars - conférence salle
communale - La Révolution Française dans
la littérature du 19^{ème} siècle



Dimanche 28 avril - Brocante



Vendredi 3 mai - date limite d'inscription
sur les listes électorales



Dimanche 9 juin - Elections Européennes



13 juillet - Fête Nationale



1er octobre - Nouvelles modalités collecte des
déchets

AU CRÉPUSCULE DE MA VIE...

En vertu de vos suffrages successifs (et ceux de nos chers disparus), vous avez fait de votre édile communal LE DOYEN DES MAIRES D'ÎLE DE FRANCE avec 7 mandats consécutifs !

Dans l'honneur et la passion de servir et souvent l'amitié qui nous réunit, avec nécessité oblige un peu de rigueur et pour la passion de l'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Eh oui mes chers amis, compatriotes et administrés, nous sommes au seuil d'une année qui sera encore plus difficile. La raison : le train de vie de certains élus et hauts fonctionnaires, notamment ceux qui se protègent mutuellement pour être allés soi-disant à l'école ensemble, d'autres sont champions du casier judiciaire (stop, l'un de mes amis me souffle : "Et ce n'est pas fini !"). Sous le parapluie de la République se dilapident luxe et cadeaux aux frais du contribuable. Un seul petit four serait le repas d'un S.D.F. (dont certains me connaissent par mon prénom). La honte de ce début d'année par ce luxe exhibé, gaspillé avec abus de biens sociaux comme "on dit" dans le privé, histoire de se créer de petites faveurs fussent-elles fugitives. Liberté, Égalité, (Fraternité n'est pas de rigueur en cet instant).

Un exemple, jamais en quatre ans, je n'ai eu de réponse du préfet et du département concernant mes multiples demandes pour améliorer la sécurité de la route départementale... C'est criminel ! En effet, la route départementale qui nous traverse est la plus longue et la plus rapide (158km/h relevés) des Yvelines sans le moindre feu tricolore ou radar. Le pire a été évité il y a un mois (témoignage du papa et de ses 2 filles à disposition), c'est du crime prémédité. Tous les responsables vous diront : "ce n'est pas moi, c'est l'autre !" (GPS&O inclus)

Bref et sans gloire, j'ai l'honneur concernant ma fonction communale d'être le doyen de l'Île de France, à votre service dans l'honneur et l'amour de mon pays : la France ! Pour mémoire, en toute simplicité : les affaires immobilières que j'ai traitées sont sans l'ombre d'une virgule la propriété de la commune, donc LA VÔTRE ! Nous sommes aux antipodes de ceux qui sont propriétaires par sociétés civiles interposées ou prête-noms. Mes indemnités mensuelles : 475€, jamais de notes de frais ou de banquets pour ma gloriole toujours pour souligner le caractère indigne de pratiques de ceux qui dilapident l'argent public, fruit de vos impôts. Abus de biens sociaux dans le privé et je pense surtout dans le monde public. Egalitarisme oblige. LIBERTÉ, ÉGALITÉ, évitons le nom FRATERNITÉ avec ceux-là.

"Que l'on ne soit pas amoureux de la publicité mais... de l'Humanité. Nous avons besoin de leaders qui ne sont pas amoureux de l'argent mais de la JUSTICE." Martin Luther King

Au crépuscule de mon existence, sans faille au service de mes compatriotes et de mon pays je vais juste, par un résumé, vous dire "mon histoire" :

Une petite enfance bouleversée... à 11 ans, je travaille chez les autres, dors ici et là, parfois dehors, dans les caves, à 17 ans mon premier employeur à Mantes. Des cours du soir me sont prodigués en charpentes métalliques, serrurerie, mécanique générale... Merci à cet employeur que je quitte quelques années plus tard. Je relève une autre société et la développe à Aubergenville. En 1968, je me lance à mon compte en embauchant trois compagnons et en achetant une camionnette. Quelques mois plus tard, je suis à la tête de deux usines de production avec 80 compagnons et en qualité de président-fondateur. Très peu de temps plus tard, je suis ce que l'on appelle un capitaine d'industrie, loyal et juste. Mes clients : les plus grandes entreprises de pointe. Plusieurs usines et unités de production dans le Mantois, puis à Tournayville (centrales nucléaires) puis à Reims, Marseille et Pacy/Eure.



Je développe des unités de production ultra modernes et un parc de camions de livraison à faire frémir sans oublier mes sociétés de levage manutention jusqu'à 400 tonnes.

Pour plus de mobilités, je passe mon brevet avion pour visiter les chantiers en France puis au hasard des rencontres vient l'humanitaire pour me déplacer, agir en Afrique subsaharienne : construction d'écoles, d'hôpitaux, aménagements, livraison par containers maritimes de 40 pieds et le tout bénévolement.

Que des relations claires, nettes et honnêtes pour l'honneur de la FRANCE !

Accessoirement, excusez du peu :

- 25 ans de chambre de commerce des Yvelines/Val d'Oise, la plus grande de France pour ses centres de formation.
- 12 ans de Tribunal des Prud'Hommes en industrie.
- 25 ans au Groupement d'industriel et au Conseil National du Patronat Français.

Revenons sur l'aviation, des rallyes-raids humanitaires en équipe toujours avec mon drapeau et avion BE33 aux couleurs de la France. J'ai toujours eu : "Haut, Fort et Clair", la réputation d'un industriel sincère et honnête. Ma parole suffit toujours quelle que soit la négociation.

Surtout n'oublions pas cette petite mairie pour laquelle je vous conseille de vérifier la tenue et la gestion (mes cours du soir sont gratuits). Je ne galvaude pas l'argent public. Respect pour ceux qui travaillent pour un impôt qu'ils sont en droit de recevoir à minima par une loyale redistribution et avec un retour d'investissements.

Honte à ceux qui "pourraient" se sentir visés. Pauvre France !

Pour conclure, chers amis, compatriotes, administrés (en oubliant ceux du premier paragraphe qui pratiquent la gloriole personnelle à tout va avec l'argent de votre impôt), j'ai à vous annoncer avec fierté et honneur que mes mandats seront continués (si Dieu le veut) avec l'efficace soutien de l'équipe municipale active et inventive actuelle dans la mesure des obligations professionnelles de chacun.

Nous avons de grands et beaux projets qui nous le pensons feront bientôt votre fierté. La valeur supplémentaire de votre petite commune rurale qui n'a rien à envier. Restons fiers d'être ruraux et de savoir vivre en bonne cohésion, j'allais dire familiale.

Vive et très bonne année 2024 ! Tous ensemble, la main dans la main (sans oublier notre secrétaire général et le personnel). Comme disait le regretté Général de Gaulle : "la France n'est rien sans la France".

Alors, en avant, fidèles amitiés.

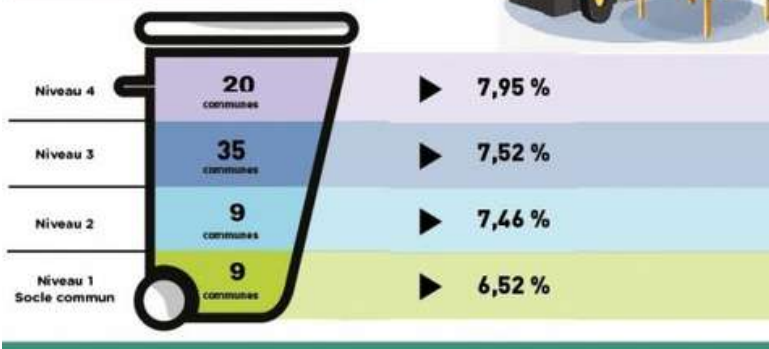
Le Maire,
Serge ANCELOT

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

DE NOUVEAUX TAUX HARMONISÉS DÈS 2024 !

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2024

4 niveaux de services de gestion des déchets choisis par les communes



AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Conformément aux exigences réglementaires qui s'imposent aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, la démarche d'harmonisation des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est entrée en vigueur en 2024 sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise. Les 73 communes du territoire ont pu choisir entre 4 taux de TEOM, correspondants à 4 niveaux de service de gestion des déchets sur la base d'une offre socle et de prestations optionnelles. Ces choix ont fait l'objet d'une délibération en Conseil communautaire le 12 octobre 2023.

• RÉPONDRE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

La loi NOTRe du 7 août 2015 impose aux collectivités d'harmoniser leur TEOM dans un délai de 10 ans suivant leur année de création. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, en charge de la gestion des déchets des ménages, s'est mise en ordre de marche dès 2022 pour répondre à cette exigence réglementaire avant l'échéance de fin 2027.

• MIEUX MAÎTRISER LES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS

Au-delà des contraintes réglementaires, l'évolution de cette taxe fait partie d'un ensemble de mesures fixées par GPS&O visant à maîtriser au mieux les coûts de la collecte et du traitement des déchets en constante augmentation : hausse continue de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) relative à la gestion des déchets (enfouissement et incinération), augmentation des prix de l'énergie et des matières premières, des coûts des prestations de services (collecte et traitement).

Avec les nouveaux taux, la recette issue de la TEOM augmentera de 9,2 M€ en 2024, ce qui ne compensera qu'en partie l'augmentation des coûts structurels. La Communauté urbaine a souhaité alléger la pression fiscale sur les ménages en faisant porter chaque année 8 M€ de déficit résiduel du budget annexe déchets par le budget principal de GPS&O.

• HARMONISER LES TAUX EN FONCTION DES NIVEAUX DE SERVICES

Il s'agit aussi pour GPS&O de lisser les disparités existantes en termes de services sur l'ensemble du territoire. En effet, depuis la création de la Communauté urbaine en 2016, 30 taux de TEOM co-existent avec un niveau souvent en inadéquation avec le service rendu à l'habitant. L'harmonisation de cette taxe est l'occasion pour la Communauté urbaine de mettre en place un nouveau système basé sur une équité de traitement entre communes, en ajustant le taux de TEOM au niveau de service. Au 1er octobre 2024, 4 taux correspondant à un bouquet de service différent seront proposés sur le territoire, selon le choix de chaque commune.

• NIVEAU DE SERVICE 1 : SOCLE COMMUN AUX 73 COMMUNES (6,52 %)

nouvelles modalités de collecte à partir du 1er octobre 2024

Il correspond aux services essentiels à l'habitant considérés comme le socle commun de prestations qui seront fournies à l'ensemble des villes soit :

- Collecte et traitement : en porte-à-porte pour les ordures ménagères, les emballages / papiers aux fréquences habituelles et en points d'apport volontaire pour le verre ;
- Pré-collecte incluant notamment la fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire ;
- Accès aux 12 déchèteries (encombrants, déchets végétaux), et le traitement associé des déchets ;
- Distribution de composteurs et mise à disposition de broyeurs pour la gestion des déchets végétaux.



Le nouveau calendrier de collecte des déchets est disponible sur le site internet de la commune. Celui-ci est valable 9 mois. En effet, dans le cadre de l'harmonisation des niveaux de services et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à l'échelle du territoire, de nouvelles modalités de collectes entreront en vigueur au 1er octobre 2024.

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : LES INFOS CLÉS

Déchets alimentaires, loi anti-gaspillage, compostage... tout et son contraire est dit sur l'obligation de trier les biodéchets au 1er janvier 2024. C'est pourquoi la Communauté urbaine fait le point sur la situation.

Les habitants seront-ils obligés de trier leurs déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024 ?

NON. Les particuliers n'auront pas l'obligation de trier leurs biodéchets au 1er janvier 2024. La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) demande que soit donnée la possibilité à tous les producteurs de déchets alimentaires - particuliers en habitat individuel ou collectif, entreprises, restaurateurs, administrations - de trier à la source leurs biodéchets, sans contrainte pour ceux-ci. Il incombe aux collectivités ayant pour compétence la gestion des déchets d'étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les biodéchets à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?



Un biodéchet est un déchet composé de matières organiques issues de ressources naturelles végétales ou animales.

Il a la capacité de « pourrir », c'est pourquoi on l'appelle également putrescible ou fermentescible.

Il existe 2 formes de biodéchets :

- les déchets alimentaires : épluchures, restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non consommés...
- les déchets végétaux : tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes, ligneux issus de l'élagage ...

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Car ils sont une ressource ! Selon le type de traitement, compostage ou méthanisation, ils peuvent soit contribuer au maintien de la fertilité des sols ou permettre la fabrication de gaz renouvelable !

Ainsi le tri à la source des biodéchets présente un triple avantage :

- L'amélioration du bilan carbone grâce une réduction du stockage et de la combustion des déchets ;
- La production du biogaz pour un usage local ou pour le réseau de gaz naturel ;
- L'amélioration de la qualité des sols, grâce à l'usage de cet engrais organique pour votre potager !

À ce jour, une large partie des biodéchets est encore incinérée et enfouie. Ces modes de traitements conduisent à des pollutions diverses et à un gaspillage de ressources.

Quelles sont les solutions proposées par GPS&O ?

Actuellement, GPS&O développe déjà des solutions de gestion de proximité pour favoriser, quand cela est possible, le tri des biodéchets (hors déchets d'origine animale) :



Distribution de composteurs individuels : composter constitue une excellente solution pour régler, dans un même effort, le tri à la source des biodéchets et leur traitement. C'est pourquoi, GPS&O a intensifié en 2023 ses opérations de vente de composteurs à prix réduit avec la distribution de près de 2000 unités. À partir de 2024, l'offre sera multipliée par trois avec 6000 composteurs. Afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques, ces campagnes de distribution sont couplées à une initiation gratuite au compostage par un conseiller et la remise d'un guide des bonnes pratiques et d'un bio seau.

En savoir + : gpseo.fr/biodéchets

N° Infos déchets 01 30 33 90 00 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

TARIFS MUNICIPAUX

TARIFS CANTINE SCOLAIRE :

- 5,41 € pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année.
- 4,62 € à partir du 2ème enfant déjeunant régulièrement.
- 6,93 € repas occasionnels.



TARIFS DE LA Garderie PERISCOLAIRE :

- Garderie du MATIN : 35,28€ / mois
- Garderie du SOIR : 38,48 € / mois
- Garderie MATIN et SOIR :
 - * Grande section Maternelle : 57,17 € / mois
 - * Primaire : 68,25 € / mois

INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE :

- Garderie du MATIN : 3,84 € / jour
 - Garderie du SOIR : 4,91 € / jour
- Les dépassements horaires par ¼ d'heure à 4,20€

CENTRE DE LOISIRS DE GUERVILLE :

Par convention passée avec la mairie de Guerville, les enfants d'Auffreville-Brasseuil peuvent bénéficier de l'accueil de loisirs de Guerville avec tarif préférentiel les mercredis et les vacances scolaires :

Tranche A : 13,31 €	Tranche D : 19,97 €
Tranche B : 15,53 €	Tranche E : 22,18 €
Tranche C : 17,75 €	Tranche F : 24,40 €

renseignements : Mairie de Guerville tél - 01 30 42 63 22



TARIFS LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE :

- Vendredi 11h/ lundi 8h30 : 687 € (1 259 € tarif extra-muros)
- Samedi 10h/ dimanche 9h : 391 € (802 € tarif extra-muros)
- Samedi 10h/ lundi 8h30 : 491 € (1 030 € tarif extra-muros)



SOLEIL LEVANT - réfection de l'enrobé et des bordures de la route départementale
Après 4 ans d'attente, de courriers, de réclamations sans pour autant la moindre sécurité piétons.



Pour répondre à ses obligations légales, la commune a installé un défibrillateur à la salle communale



Pose de jardinières sur le pont de la Révolution



Plantations ornementales dans la rue du château



Avec le concours de l'Etat par le biais d'une dotation d'équipement des territoires ruraux, la commune a installé un nouveau jeu multifonctions pour enfants (2/8 ans).



Plantations de lauriers sur le parc de la salle communale

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Opération d'aménagement et de programmation "les Portes des Prés"

En raison de contraintes administratives liées à la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté Urbaine qui concernait notamment l'Opération d'Aménagement et de Programmation "les Portes des Prés", la commune a été contrainte de différer son projet de construction de logements.

La révision de PLUi étant entérinée, le contrat rural sollicité par le Conseil Municipal

sera examiné par les instances régionale et départementale en début d'année 2024. La commune souhaite obtenir les financements du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de la Communauté Urbaine à hauteur de **565 000 €**. Le projet ne pourra aboutir qu'à cette condition.

En collaboration avec l'agence départementale Ingénier'Y et avec le choix du Cabinet d'Architecture LOUBET-MAURY, un permis de construire sera déposé en janvier 2024 pour la construction d'un petit collectif de quatre logements.

La pose de la première pierre des nouveaux logements devrait avoir lieu au courant de **l'été 2024**.

1ère tranche



Projet façade ouest



Projet - vue aérienne côté route départementale



Le 17 mars, visite de Mr Gérard LARCHER, Président du Sénat, accompagné de Sophie PRIMAS, sénatrice des Yvelines, pour discuter des sujets concernant la commune



Retraite aux flambeaux



Bal du 14 juillet



Inauguration de l'exposition "Rêves et couleurs" en présence de Madame Sophie PRIMAS, Sénatrice, le samedi 14 octobre





Cérémonie du 11 novembre



Rassemblement au cimetière



Remise de la médaille du travail



Repas des aînés réunissant plus de 80 personnes au Moulin de Fourges



Goûter de Noël de l'école en présence des élus du Conseil Municipal



et du personnel enseignant



2023-2024 CONTINUITÉ ?



Cela pourrait être la réponse à notre question 2022...

Cherchons des éléments de réponse grâce à ce dicton de Victor Hugo :
“**Pouvoir, vouloir, savoir**”. Trois mots qui mènent le monde.

“**Vouloir**” : Monsieur le Maire voulait que la fin de l’année respecte les traditions avec, en premier lieu ce 11 novembre réunissant grands et petits avec les paroles juvéniles d’une Marseillaise chaleureuse grâce à la chorale de Madame BOUCHER. Puis, Monsieur ANCELOT remet la médaille du travail à Monsieur Eric LEGRAIN, le tout conclu par le traditionnel pot.

Quant aux festivités, constatez ! Un spectacle interactif (de qualité), le marché de Noël, la boum de l’école. Au final le repas du jeudi 21 décembre à la cantine avec le personnel de la mairie, les enseignants, conseillers municipaux et Monsieur le Maire. Un grand moment de convivialité qui s’achevait par la distribution de chocolats pour tous.

“**Pouvoir**” : Tant que notre mairie pourra subvenir aux besoins de nos 69 enfants et de leurs enseignants alors là, nous sommes bel et bien dans la continuité.

“**Savoir**” : Notre commune grandit, des couples de jeunes s’installent, de ce fait, comme je l’ai signalé, nous avons atteint le chiffre RECORD de 69 enfants, ce qui posera dans un avenir proche, le problème de la 4ème classe...

Vous l’avez compris, nous le souhaitons, la continuité s’impose.

Armand TENDERO
Conseiller Municipal

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

L’école des huit moulins d’Auffreville-Brasseuil accueille les enfants de la moyenne section de maternelle jusqu’au CM2.

Par convention passée avec la Mairie de Vert, les enfants de petite section maternelle sont scolarisés à Vert. Sont concernés **les enfants nés en 2021** (3 ans révolus au 31 décembre 2024) => **scolarisation pour une année scolaire à l’école de Vert.**

Quel que soit le lieu de scolarisation (Vert ou Auffreville-Brasseuil), il est nécessaire de procéder à l’inscription scolaire de votre enfant à la mairie **entre le 1er et le 31 mars 2024**. Veuillez présenter votre livret de famille, le carnet de santé de l’enfant, un justificatif de domicile récent.

Formulaires et informations disponibles sur le site internet de la mairie
<http://www.auffreville-brasseuil.fr/inscription-ecole-maternelle/>

Ecole des Huit Moulins

tél : 01 34 78 49 96

Mélanie BOUCHER, Directrice

Elisabeth BATY,

Nelly MARCOTTE, Enseignantes

Laetitia ROCHER, Atsem

NOUVELLE ATSEM :



Laetitia ROCHER

Club Pétanque d'Auffreville-Brasseuil

Au cours de l'année 2023, le club de pétanque d'Auffreville-Brasseuil et ses 69 adhérents, ont organisé 11 concours, et assuré le barbecue le 13 juillet à la salle des fêtes du village.



Calendrier prévisionnel de la saison 2024

- Samedi 23 Mars à 14h00 en Doublettes formées
- Samedi 06 Avril à 14h00 en Doublettes (à la mêlée)
- Samedi 20 Avril à 14h00 en Triplettes formées
- Samedi 04 Mai à 14h00 en Doublettes formées
- Samedi 18 Mai à 14h00 en Doublettes (à la mêlée)
- Samedi 01 Juin à 14h00 en Triplettes formées
- Samedi 15 Juin à 15h30 en Doublettes formées avec bbq le soir
- Samedi 29 Juin à 14h00 en Doublettes (à la mêlée)
- Samedi 13 Juillet à définir ...
- Samedi 31 Aout à 14h00 en Doublettes formées
- Dimanche 15 Septembre à 09h30 en Triplettes formées bbq le midi
- Samedi 28 Septembre à 14h00 Concours Individuel (Adhérents)
- Samedi 16 Novembre Soirée de fin de saison
- Vendredi 30 Novembre Assemblée Générale à 17h30 rue du Château.

Pour tous renseignements, contactez Bruno au 06 51 91 60 09.

C.I.A.D.E.C 2022-2023



28 JANVIER 2023 Repas puis LOTO

*25 mars 2023
SOIREE CARNAVAL*



*13 mai 2023
PAELLA puis
ANIMATION
dansante*

*13 juin - Journée
ARMADA à ROUEN*





14 octobre 2023
Repas puis
animation par
Philippe BOUTIN



PREVISIONS POUR 2024

27 janvier 2024 à midi : Repas avec galettes des Rois puis Loto

Mars : journée au cabaret VITOTEL

27 avril à midi : journée printemps animée par l'humoriste PASCAL FLEURY, puis danse

JUIN : croisière sur la Seine

12 octobre : Soirée à thème

30 novembre : Assemblée Générale Ordinaire



Tous les
MERCREDIS de
14h à 18h
Salle SOCIO
CULTURELLE
JEUX



Vive le C.I.A.DE.C.

Rejoignez-nous, l'essentiel est de participer

Pour tous renseignements, adressez-vous à Madame ANCELOT Annick au 06 83 41 37 27

TOUS NOS MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR pour 2024

Zebulons-nous ... ça continue !

Et oui en octobre 2023, l'association des parents d'élèves connue depuis plusieurs années s'est vu être réorganisée.

En effet, c'est avec regrets que l'association a dû dire au revoir à la présidente et au trésorier M. & Mme Thibaut qui ont souhaité passer le flambeau.

L'ensemble des membres de l'association et des élèves tient à encore les remercier pour leur investissement et leur temps consacré à l'animation de cette association.

Une nouvelle équipe s'est ainsi présentée à l'ensemble des parents le 17 Novembre 2023 à l'espace socio culturel. L'association est désormais composée de nouveaux mais aussi d'anciens membres du bureau.

- Audrey GUNY, présidente
- Daniella SERAFFIN, vice-présidente
- Elsa BAUGER, trésorière
- Valérie RIMBAULT, trésorière adjointe
- Frédéric LESIOURD, secrétaire
- Arnaud JEAN, vice-secrétaire



Et c'est sur les chapeaux de roues que l'équipe s'est lancée dans quelques événements de fin d'année. Avec l'aide de la directrice de l'école, du personnel de mairie et aussi des bénévoles, Zébulons a pu réaliser 3 événements en un temps record. Nous espérons ainsi que les enfants se souviendront des photos de Noël, mais aussi du concours de vente de papier cadeaux et enfin de la boom de Noël.



Pour rappel, les fonds récoltés lors de ces actions menées au sein de notre école, serviront à offrir aux élèves le maximum d'activités, de récompenses, mais surtout permettent de financer l'événement final de l'année : La Kermesse.

Nous profitons ainsi de cette fin d'année pour remercier les généreux donateurs du village ayant participé à la collecte lors du repas des anciens au moulin de Fourges.

D'ailleurs si vous êtes intéressé pour faire un don n'hésitez pas à contacter l'association par mail : zebulonsnous78930@gmail.com

Et si vous souhaitez nous suivre n'hésitez pas à scanner ce QR CODE .

L'équipe Zébulons vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL **vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année**

Vie associative



La saison de chasse s'est ouverte le 17 Septembre 2023.

La saison de chasse fermera le 29 Février 2024.

Vous avez la possibilité de chasser à la journée au tarif de 25 euros. S'adresser à Pierrot NIKIEL au 06 14 20 36 57.

Le bureau a décidé de fermer le lièvre rapidement vu la très faible population cette année.

Cet été, pour préserver la faune sauvage des fortes chaleurs, nous avons approvisionner régulièrement en eau les animaux, l'équivalent de 3 000 litres.

Les membres du bureau

Président : Pierrot NIKIEL

Secrétaire : Eric LEGRAIN

Trésorier : Alain MAHE

Représentant des Chasseurs : Claude BOUCHER

Représentant des propriétaires : Laurent GENESTRE

ASLAB - Couture et Tricot



Contact : Mme PRATTICO Françoise
francoiseprattico@gmail.com

« AU FIL DE



VOS COULEURS »

Depuis 9 ans, l'Atelier couture s'anime au rythme des aiguilles et des machines à coudre tous les lundis après midi de 14h à 18 h à l'espace Socio Culturel.

De l'ourlet à la confection de vêtements ou autres, laissez vous piquer par la curiosité et libérez votre créativité.

Que vous souhaitiez vous initier ou vous perfectionner, venez découvrir notre atelier. Notre conseillère vous guidera dans vos réalisations dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La cotisation est de 20€ à l'année (Tarif aménageable en cas d'arrivée en cours d'année).

Nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2024

ASLAB - Tennis

Vie associative



Contact: Mr PRATTICO Démétrio
prattico.demetrio@orange.fr

LE CLUB

Notre section Tennis dispose d'un court extérieur, accessible à tous.

L'adhésion est valable une année du 1er janvier au 31 décembre (vous avez la possibilité d'y adhérer à tout moment de l'année). Tarif : 30 €

Chaque saison le club organise un tournoi date : 14 Octobre 2023

Cette manifestation ouverte à tous les adhérents permet de se retrouver et de passer un bon moment. La rencontre favorise le lien intergénérationnel, jeunes ou moins jeunes s'affrontent. A l'issue de ce moment sportif, nous nous retrouvons autour d'un verre ou d'un repas pour revivre nos meilleurs coups.

C'est une grande chance pour un petit village comme le notre d'avoir un club de tennis !!!,

Au plaisir de vous y retrouver nombreux.

A vos raquettes !!

LA FOIRE A TOUT D'AUFFREVILLE -BRASSEUIL REVIENT LE 28 AVRIL 2024

BONNE ANNEE SPORTIVE 2024

Mr PRATTICO Président de l'ASLAB.



AUFFREVILLE-BRASSEUIL



Pilates et/ou **Yoga dynamique**



LE MARDI

1er cours : 18h30 => Pilates

2ème cours : 19h30 => Yoga Dynamique

Reprise des cours le 12 septembre 2023

110 € par an pour 1h de cours/semaine

150 € par an pour 2h de cours/semaine

Espace socio-culturel d'Auffreville-Brasseuil - ASLAB Gym
Renseignements : 0649632238 / 0619177889

Amicale des pêcheurs de la Vaucouleurs

Vie associative

Le nombre d'abonnés a été de 15 pour 2023. Nous ne sommes à l'équilibre que grâce à la subvention de la ville que nous remercions à nouveau. Une réserve financière nous permet de survivre....

Malheureusement, nous constatons que le principe des associations a du mal à perdurer. L'effet covid s'estompe nonobstant que nous n'avons pas toujours eu le respect des commandes à cause du virus qui s'estompe.

Je demande toujours à un jeune dynamique de prendre le relai mais sans succès. J'aurais 75 ans fin d'année. C'est pourtant la bonne solution pour réactiver l'Amicale.

Nous avons obtenu un arrêté du 13.04.2023 réglementant qui peut pêcher. Il est affiché le long du parcours. Je n'ai pas eu d'observation cette année concernant le braconnage.

Concernant l'accès à la Vaucouleurs (le long de la propriété de la famille Tsagarakis), j'ai téléphoné le 16.11.2023 à Mr Angelo Tsagarakis, que nous avons vu à la réunion du 27.01.2023. Il autorise toujours les pêcheurs à la condition qu'il soient abonnés à l'Amicale (voir l'arrêté) et respecte les contraintes afférentes au site. Je lui ai demandé son mail afin que, comme un adhérent, il soit au courant des événements concernant la vie de notre association (en particulier les dates de déversements).

J'ai fait souvent le tour des adhérents avec mon vélo électrique (subventionné en partie par la Région). Tout le monde me paraît satisfait mais on parlera de tout cela à la prochaine AG qui aura lieu le 26.01.2024 à 18h à l'espace socio-culturel.

L'ouverture de la pêche aura lieu le 9.03.2024 à 7h avec casse-croûte vers 10h. Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement, votre Président Jean-Marie de Gracia
tél 0607119933



Le Bridge Club du Mantois à Auffreville-Brasseuil



Venez Bridger avec nous
au Bridge Club du Mantois à Auffreville-Brasseuil

Venez découvrir ce jeu passionnant au sein du club
affilié à la Fédération française de Bridge.

Le bridge est accessible à tous et peut s'apprendre à tout âge.
Véritable sport de l'esprit, il aide à entretenir ses
capacités intellectuelles et sa mémoire.

Le club est un lieu de nouvelles rencontres et de convivialité.
Au Bridge Club du Mantois, des enseignants vous permettent
de vous initier ou de vous perfectionner.

Pour les débutants 10 cours gratuits sont proposés.
N'hésitez pas à vous renseigner !

Le club est ouvert les mardis, mercredis et jeudis
de 14h à 18h à la salle communale.
Nous serons heureux de vous accueillir.

Renseignements : Roselyne Verrey (Présidente)
06 10 80 77 91 ou roselyne.verrey@club-internet.fr

Cours : Françoise Beguin : 06 19 29 95 54
e-mail : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr
site internet : bcmantois.e-monsite.com

Le BCM vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2024.

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2023

18 janvier 2023 : Charlie Simon VILLARET SLIMANE
 23 avril 2023 : Mila Alice NOE DERISBOURG
 26 mai 2023 : Eden Eric Benoît DANIEL
 8 juillet 2023 : Léna Christine Martine MARCHAND
 9 juillet 2023 : Aliénor DAUVERGNE BODÉRE
 24 août 2023 : Maëlyne DUHAMEL JEAN-BART
 1er octobre 2023 : Noah CONGI
 20 octobre 2023 : Ela Nur GÜMÜS
 13 novembre 2023 : Yaëlle Josette Lucile MINET COUDANT

MARIAGES 2023

4 février 2023 : Guillaume BOUTIN & Domitille DESEINE
 3 mai 2023 : Angelo TSGARAKIS & Ekaterine TSUYPIK
 24 juin 2023 : Kalid EL BOUAZZAOUI & Marieve BERTA

DECES 2023

14 février 2023 : Robert PIQUENET
 20 mars 2023 : Pierre CHAIN
 19 avril 2023 : Josette CLEMENCEAU
 2 novembre 2023 : Michel MARTINERIE
 29 novembre 2023 : Joseph JANCOVIC

A VOTRE SERVICE...



Christine FRABOULET

Agent technique chargé de la restauration collective



Laetitia ROCHER

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles arrivé à la rentrée.



Mairie d'Auffreville Brasseuil
Rue du Village
78930 Auffreville Brasseuil



01 34 77 11 68



mairie@auffreville-brasseuil.fr

Horaires d'ouverture au public

Le mardi de 14h à 17h

Le mercredi de 14h à 17h

Le vendredi de 14h à 19h

Toutes vos informations pratiques
sur le site internet communal :
www.auffreville-brasseuil.fr

Les numéros d'urgence :

17 : numéro qui permet de joindre la police et la *gendarmerie*.

112 : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

15 : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/ 24 le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU).

18 : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Ces cinq numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.



Numéro d'astreinte des élus

06 95 34 05 76

Pour joindre un élu le soir ou le week-end *en cas d'urgence seulement*

Assistante maternelle agréée

Sandra Andreu
37 rue du Village
06 70 75 74 75
01 30 42 69 54

Laëtitia Fayolle
2 rue des
Clauselais
06 12 94 87 28

Catherine
Theveniaud
15 rue de la
Vaucouleurs
09 81 13 60 37



Nous vous rappelons que les messes se déroulent habituellement le premier mercredi de chaque mois.

